

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **COLORINE S.A.**, Chemin de Saugy 3, 1023 Crissier

2. **Remarques:** LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDIS-
SEMENT DE LAUSANNE
sursis concordataire 293 LP
A vous tiers intéressés.
Leprésident du tribunal de l'arrondissement de Lausanne sta-
tuera en son audience du 24 juin 2010 à 10:00 heures, à Lau-
sanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal
d'arrondissement, en vue de statuer sur l'homologation, à
défaut la révocation du concordat déposée par COLORINE SA,
Z.I. Sorge Sud Ch. de Saugy 12, 1023 Crissier.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience
pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la
débitrice.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

00501639